



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2023**

Nombre de membres composant 33
le Conseil
Nombre de membres présents à 27
la séance
Nombre de membres représentés 5
Nombre de membres non 1
représentés

Le mardi 11 avril 2023 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Madame Luisa DOLOGUELE, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Chantal ALLAIN donne procuration à Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Luisa DOLOGUELE

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Sylvie MERCIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Murielle VILLETELLE

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 4

**BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023 - REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS
PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2022**

PREAMBULE - Monsieur Francis SELLAM, 1er Adjoint au Maire délégué aux finances, aux ressources humaines et au logement

Mes chers collègues,

Comme chaque année, je vous propose de reprendre dès maintenant les résultats de l'exercice 2022 du budget principal de la commune afin de les intégrer au budget primitif de l'exercice 2023.

Pour ce faire, Madame la Comptable publique, Responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, a certifié la situation financière du budget principal de la Commune à la clôture de l'exercice 2022. Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat estimé de l'exercice	6 735 671,28 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	3 592 695,62 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	10 328 366,90 €
Section d'investissement	
Résultat estimé de l'exercice	- 5 579 586,23 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	759 845,08 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	- 4 819 741,15 €

En investissement, viennent s'ajouter à ces résultats les restes à réaliser de l'exercice 2022 à reprendre sur 2023. En fonctionnement, il n'y a pas de restes à réaliser.

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
dépenses	recettes
4 416 021,71€	724 087,40 €

Je vous propose donc de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2022 dans le budget principal de la Commune de l'exercice 2023.

Principaux textes réglementaires	- nomenclature comptable M57 - articles L2311-5 et R2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales
Principaux documents de référence	- fiche de résultats de l'exercice 2022 - états des restes à réaliser 2022

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 03/04/2023

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Madame Anne MAROLLEAU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (liste "joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")
Contre	3	Monsieur Jean-François CLAIR (liste "j'ai j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (liste "j'ai j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "j'ai j'agis j'innove pour joinville-le-pont")
Abstention	5	Madame Luisa DOLOGUELE (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Article 1er : Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2022 du budget principal de la commune sur le budget principal de la commune de l'exercice 2023, de la manière suivante :

Résultats de l'exercice 2022 :

- section de fonctionnement : + 10 328 366,90 €
- section d'investissement : - 4 819 741,15 €

Restes à réaliser 2022 :

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
dépenses	recettes
4 416 021,71 €	724 087,40 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Le Maire - M. Olivier DOSNE

Le secrétaire de séance - Madame Murielle VILLETTE

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le : 14 AVR. 2023

Télétransmise au contrôle de légalité le : 13 AVR. 2023

A Joinville-le-Pont le

14 AVR. 2023